

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
9 JUIN 2020**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Procès-verbal - Séance régulière du 12 mai 2020
 - 3.2 Procès-verbal - Séance extraordinaire du 25 mai 2020
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
 - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 SSI - Achat de casques et cagoules
 - 5.2 SSI - Nomination du pompier Michel Bourassa à titre de lieutenant
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Dépôt - États des revenus et des dépenses - Mai 2019
 - 6.2 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 31 mai 2020
 - 6.3 Maire suppléant - Nomination
 - 6.4 Réouverture de l'hôtel de ville
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Aucun
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Dépôt - Rapport Urbanisme - Mai 2020
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Dépôt - Rapport Travaux Publics - Mai 2020
 - 9.2 Demande de subvention au programme AIRRL - Autorisation
 - 9.3 Étude et adjudication d'un contrat pour le resurfacement de la Grande Ligne du rang Double sur 2.2 km avec un enrobé tiède flexible
 - 9.4 Étude et adjudication d'un contrat pour la construction de la future rue jouxtant le terrain de l'hôtel de ville
 - 9.5 Étude charges et débits du réseau sanitaire
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Position concernant les suites du dossier de vandalisme de la trampoline
 - 10.2 Réouverture des parcs municipaux - Autorisation
 - 10.3 Bibliothèque - Contrat pour service de conciergerie
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 13.1 Aucun
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le Mardi, le 9 juin 2020 à 20h00 par vidéoconférence tel que prescrit par l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 décrété par la ministre de la Santé et des Services Sociaux.

À laquelle sont présents :

M. Jean Cheney maire
M. Michel Monette conseiller poste #1
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
M. Maurice Boissy conseiller poste #4
Mme Carole Forget conseillère poste #5

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

Absence motivée:

M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

2020-06-133 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Maurice Boissy,
Appuyé par M. Michel Monette, il est résolu :

Que la séance du conseil soit ouverte à 20h19.

ADOPTÉE

2020-06-134 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-06-135 Procès-verbal - Séance régulière du 12 mai 2020

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal;

Il est proposé par M. Maurice Boissy,
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance régulière du 12 mai 2020.

ADOPTÉE

2020-06-136 Procès-verbal - Séance extraordinaire du 25 mai 2020

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

procès-verbal;

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2020.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-06-137 SSI - Achat de casques et cagoules

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-06-167 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre des dispositions de la résolution no.2020-06-167, le conseil municipal de Napierville demande au conseil municipal de St-Cyprien-de-Napierville d'entériner les dispositions de la résolution no.2020-06-167;

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-06-167 adoptée par le conseil municipal de Napierville.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

ADOPTÉE

2020-06-138 SSI - Nomination du pompier Michel Bourassa à titre de lieutenant

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-06-168 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre des dispositions de la résolution no.2020-06-168, le conseil municipal de Napierville demande au conseil municipal de St-Cyprien-de-Napierville d'entériner leur résolution;

Il est proposé par M. Michel Monette,
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-06-168 adoptée par le conseil municipal de Napierville.

De transmettre cette résolution au conseil municipal de Napierville.

ADOPTÉE

SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES

Dépôt - États des revenus et des dépenses - Mai 2019

2020-06-139 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 31 mai 2020

Sur proposition de Mme Carole Forget,
Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu :

Que soient approuvés les comptes à payer, tels que mentionnés au fonds d'administration générale en date du 31 mai 2020 au montant de 280,248.59\$.

ADOPTÉE

2020-06-140 Maire suppléant - Nomination

CONSIDÉRANT la nomination de Monsieur Michel Monette à titre de maire suppléant lors de la séance de mars 2020;

CONSIDÉRANT que la nomination était pour une période de trois (3) mois;

CONSIDÉRANT que le conseil doit nommer un nouveau membre du conseil au poste de maire suppléant pour une période de trois (3) mois;

Il est proposé par M. Michel Monette,
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

Que Madame Carole Forget soit nommée à titre de mairesse suppléante.

Que la nomination soit effective pour une période de trois (3) mois se terminant en août 2020.

ADOPTÉE

2020-06-141 Réouverture de l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT l'autorisation graduelle du déconfinement des entreprises et institutions québécoises;

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil de réouvrir graduellement les bureaux administratifs de l'hôtel de ville:

CONSIDÉRANT la volonté d'ouvrir les bureaux administratifs les lundis et jeudis:

CONSIDÉRANT la volonté d'offrir des rencontres avec le personnel administratif sur rendez-vous:

Il est proposé par Mme Carole Forget,
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

D'autoriser la réouverture des bureaux administratifs de l'hôtel de ville les lundis et les jeudis.

D'offrir des rencontres avec le personnel sur rendez-vous durant les journées ouvertes.

D'appliquer les normes sanitaires pour le milieu de travail.

ADOPTÉE

SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT

Dépôt - Rapport Urbanisme - Mai 2020

TRAVAUX PUBLICS

Dépôt - Rapport Travaux Publics - Mai 2020

2020-06-142 Demande de subvention au programme AIRRL - Autorisation

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation de

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

CONSIDÉRANT que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux ;

Il est proposé par M. Maurice Boissy
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

De transmettre la présente résolution au Ministère des Transports.

ADOPTÉE

2020-06-143 Étude et adjudication d'un contrat pour le resurfacement de la Grande-Ligne du rang Double sur 2.2 km avec un enrobé tiède flexible

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. au montant de 537 229,87\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que la firme Shellex a émis un avis de conformité des détails techniques de la soumission;

Il est proposé par Mme Carole Forget
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

D'adjuger le contrat numéro 20-TP-009 pour le resurfacement de la Grande-Ligne du rang Double sur 2.2 km avec un enrobé tiède flexible, au plus bas soumissionnaire conforme, Eurovia Québec Construction inc., pour un montant total, taxes incluses, de 537 229,87\$, payable à même le fonds d'administration;

ADOPTÉE

2020-06-144 Étude et adjudication d'un contrat pour la construction de la future rue jouxtant le terrain de l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Excavation R.Fortier & fils inc. au montant de 279 526,99\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que la firme Shellex a émis un avis de conformité des détails techniques de la soumission;

Il est proposé par M. Michel Monette
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

D'adjuger le contrat numéro 20-TP-008 pour la construction de la future rue jouxtant le terrain de l'hôtel de ville, au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation R.Fortier & fils inc., pour un montant total, taxes incluses, de 279 526,99\$, payable à même le fonds d'administration;

ADOPTÉE

2020-06-145 Étude charges et débits du réseau sanitaire

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-06-171 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que cette résolution octroie un contrat, au montant de 8,974\$ taxes en sus, à séparer à parts égales entre Napierville et St-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT que cette résolution inclut également un montant de 1,833\$ taxes en sus, assumé entièrement par St-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre des dispositions de la résolution no.2020-06-171, le conseil municipal de Napierville demande au conseil municipal de St-Cyprien-de-Napierville d'entériner leur résolution;

Il est proposé par M. Maurice Boissy
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-06-171 adoptée par le conseil municipal de Napierville.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

ADOPTÉE

LOISIRS, CULTURE & FAMILLE

2020-06-146 Position concernant les suites du dossier de vandalisme de la trampoline

CONSIDÉRANT le vandalisme de la trampoline;

CONSIDÉRANT que la compagnie d'assurance a offert deux options à la municipalité soit remplacer la trampoline par une nouvelle, soit accepter un montant compensatoire;

CONSIDÉRANT que la trampoline est fonctionnelle grâce à des réparations maisons;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter le montant compensatoire de 17,200\$ offert par la compagnie d'assurance.

De maintenir la trampoline fonctionnelle grâce aux réparations maisons.

ADOPTÉE

2020-06-147 Réouverture des parcs municipaux - Autorisation

CONSIDÉRANT l'arrêté numéro 2020-041 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 30 mai 2020 levant la suspension des activités des piscines, pataugeoires et modules de jeux extérieurs municipaux, incluant les jeux d'eau;

CONSIDÉRANT que, selon les directives de l'arrêté numéro 2020-041, les personnes qui utilisent les jeux extérieurs municipaux sont tenues de respecter les règles applicables aux rassemblements extérieurs permis conformément au paragraphe 4° du premier alinéa du premier tiret du troisième alinéa du dispositif du décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020, modifié par le décret numéro 543-2020 du 22 mai 2020;

CONSIDÉRANT que les directives des autorités publiques concernant le maintien des normes sanitaires dans le cadre de la réouverture des parcs municipaux

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil d'assurer la sécurité des citoyens de la municipalité;

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier
appuyé par M. Michel Monette et résolu :

De prolonger la fermeture des parcs municipaux pour une période de 2 semaines.

ADOPTÉE

2020-06-148 Bibliothèque - Contrat pour service de conciergerie

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-06-181 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre des dispositions de la résolution no.2020-06-181, le conseil municipal de Napierville demande au conseil municipal de St-Cyprien d'entériner leur résolution.

Il est proposé par Mme Carole Forget
appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-06-181 adoptée par le conseil municipal de Napierville.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

ADOPTÉE

VARIA

ADOPTÉE

2020-06-149 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par Mme Carole Forget, il est résolu :

Que la séance du conseil soit levée à 20h26.

ADOPTÉE

JEAN CHENEY
MAIRE

JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
SECÉTAIRE-TRÉSORIER